

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/17-mai-journee-mondiale-de-lutte-contre-l-homophobie>



École & société

17 mai, journée mondiale de lutte contre l'homophobie

- Société - Lutte contre les discriminations -

Date de mise en ligne : mercredi 13 mai 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Créée au Québec en 2003, cette journée se veut un moment de rappel des droits des homosexuels. Des campagnes de sensibilisation sont organisées à travers le monde chaque année. Le 17 mai est une date symbolique pour les personnes homosexuelles. L'homosexualité est retirée de la liste des maladies mentales de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 17 mai 1990.

Selon une opinion largement répandue dans les pays occidentaux, l'homosexualité serait aujourd'hui plus libre que jamais : partout présente et visible, dans la rue, dans les journaux, à la télévision, au cinéma, elle serait même tout à fait acceptée, ce dont témoignent apparemment les récentes avancées législatives sur la reconnaissance des couples de même sexe. Certes, quelques ajustements demeurent nécessaires pour éradiquer les dernières discriminations, mais avec l'évolution des mentalités, ce ne serait en somme qu'une simple affaire de temps, le temps de faire aboutir un mouvement de fond lancé depuis plusieurs décennies déjà.

Pour l'observateur un peu plus attentif, la situation est globalement bien différente : et à vrai dire, le XXe siècle a sans doute été une des périodes les plus violemment homophobes de l'Histoire : déportation dans les camps de concentration sous le régime nazi, goulag en Union soviétique, chantages et persécutions aux États-Unis à l'époque de McCarthy... Évidemment, tout cela peut sembler loin. Mais bien souvent, les conditions d'existence dans le monde d'aujourd'hui restent très défavorables.

Dans 72 états au moins, les actes homosexuels sont condamnés par la loi (Algérie, Sénégal, Cameroun, Éthiopie, Liban, Jordanie, Arménie, Koweït, Porto Rico, Nicaragua, Bosnie...); dans plusieurs pays, cette condamnation peut aller au-delà de dix ans (Nigeria, Libye, Syrie, Inde, Malaisie, Cuba, Jamaïque...); parfois, la loi prévoit la détention à perpétuité (Guyana, Ouganda). Et dans une dizaine de nations, la peine de mort peut être effectivement appliquée (Afghanistan, Iran, Arabie Saoudite...)

En Afrique, récemment, plusieurs présidents de la république ont brutalement réaffirmé leur volonté de lutter personnellement contre ce fléau selon eux "anti-africain". Dans d'autres pays, les persécutions se multiplient. Au Brésil par exemple, les Escadrons de la mort et les skin heads sèment la terreur : 1960 meurtres homophobes ont pu être recensés officiellement entre 1980 et 2000. Dans ces conditions, il paraît difficile de penser que la "tolérance" gagne du terrain. Au contraire, dans la plupart de ces États, l'homophobie semble aujourd'hui plus violente qu'hier. La tendance n'est donc pas à l'amélioration générale.

La Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie a pour but d'articuler action et réflexion afin de lutter contre toutes les violences physiques, morales ou symboliques liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.

Elle entend susciter, soutenir et coordonner toutes initiatives contribuant à l'égalité entre les citoyens en la matière, et cela dans tous les pays où cette démarche est possible.

L'organisation d'une journée de lutte contre l'homophobie et la transphobie dans chaque pays permettra d'inscrire les luttes dans une démarche de solidarité avec toutes les personnes lesbiennes, gaies, bi et trans (LGBT) du monde entier. Mais il s'agit aussi d'inscrire ces luttes dans une démarche plus globale de défense des droits humains.

Des associations comme le refuge qui accueille des jeunes LGBT rejetés par leurs familles ont connu des baisses de dons dues à la crise provoquée par le COVID 19. Or, durant la période de confinement, les situations compliquées se sont multipliées.

Le SE-Unsa, comme de nombreux organismes, considère que le rôle de l'État est de garantir la sécurité de tous sur son territoire. Pour cela, il doit mettre en place une formation solide pour ses personnels afin que ces derniers soient en mesure d'appréhender toutes situations d'homophobie et de transphobie. Sans formation, il est compliqué de comprendre ce que peuvent vivre les jeunes et de réagir de manière adéquate, ce qui ne fait qu'ajouter de la

souffrance là où il y a souvent de la difficulté à trouver sa place.